



Besançon, le 16 juillet 2026

Décision n° 2026/ 33 portant nomination du secrétaire général

- Vu l'arrêté ARS-BFC-DOSA n°2025-2338 confirmant la fusion absorption du centre de long séjour Bellevaux de Besançon, du centre de soins et d'hébergement de longue durée Jacques Weinman d'Avanne-Aveney et du centre de soins et de réadaptation les Tilleroyes de Besançon par le centre hospitalier universitaire de Besançon Franche-Comté ;
- Vu l'arrêté du Centre national de gestion du 23 janvier 2026, portant nomination de Monsieur Romain FISCHER en qualité de directeur adjoint au Centre Hospitalier Universitaire de Besançon, au centre de long séjour Bellevaux à Besançon, au centre de soins et de réadaptation Les Tilleroyes à Besançon et au centre de soins et d'hébergement de longue durée Jacques Weinman à Avanne-Aveney, est nommé dans le cadre de la fusion-absorption susvisée, directeur adjoint au centre hospitalier universitaire Besançon Franche-Comté à Besançon (Doubs).

Le Directeur Général décide

Article 1 :

Monsieur Romain FISCHER, secrétaire général, est nommé secrétaire général en charge de la direction des affaires générales et des relations avec les usagers

Article 3 :

La présente décision prend effet le 18 mai 2026 et fera l'objet d'une publication par voie d'affichage.

Thierry GAMOND-RIUS
Directeur Général